

Fiche de données de sécurité**LGHB 2**

Remplace la date: 23/03/2021

Date de révision: 21/02/2022

Version: 2.4.0

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial: LGHB 2
Identifiant de Formule Unique (UFI): M300-3039-H007-CU88

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Lubrifiant.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fournisseur**

Société: SKF MPT
Adresse: Meidoornkade 14
Code postal: 3992 AE
Ville: AE Houten
Pays: PAYS-BAS
E-mail: support.mpt@skf.com
Téléphone: +31 30 6307200
Page de garde: www.skf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France: 01 45 42 59 59 (ORFILA (INRS)). Belgique: 070 245 245 (Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum)

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

CLP-classification: Eye Irrit. 2;H319
Effets nocifs les plus graves: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage**Pictogrammes**

Mentions d'avertissement: Attention

Contient

Substance: acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium;

Phrases H

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Fiche de données de sécurité

LGHB 2

Remplace la date: 23/03/2021

Date de révision: 21/02/2022

Version: 2.4.0

Phrases P

P280

Porter un équipement de protection des yeux.

Information supplémentaire

EUH208

Contient Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium, acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium, acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Substance	N° CAS/ N° CE/ N° d'enregistrement REACH	Concentration	Notes	CLP-classification
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium	68584-23-6 271-529-4 01-2119492627-25	≤ 10%		Skin Sens. 1B;H317 LC50 (poussières/ brouillard) (Toxicité aiguë - par inhalation:): > 1,9mg/l LD50 (Toxicité aiguë - par voie orale:): > 5000mg/kg bw LD50 (Toxicité aiguë - par voie cutanée:): > 4000mg/kg bw
Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium	70024-69-0 274-263-7 01-2119492616-28	≤ 5%		Skin Sens. 1B;H317 LC50 (poussières/ brouillard) (Toxicité aiguë - par inhalation:): > 1,9mg/l LD50 (Toxicité aiguë - par voie orale:): > 5000mg/kg bw LD50 (Toxicité aiguë - par voie cutanée:): > 5000mg/kg bw
acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium	61789-86-4 263-093-9 01-2119488992-18	≤ 5%		Skin Sens. 1;H317 LD50 (Toxicité aiguë - par voie orale:): > 16000mg/kg bw LD50 (Toxicité aiguë - par voie cutanée:): > 4000mg/kg bw LC50 (poussières/ brouillard) (Toxicité aiguë - par inhalation:): > 1,9mg/l
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium	1335202-81-7 932-231-6 01-2119560592-37	≤ 2,9%		Skin Irrit. 2;H315 Eye Dam. 1;H318 Aquatic Chronic 3;H412 LD50 (Toxicité aiguë - par voie orale:): 4445 mg/kg bw LD50 (Toxicité aiguë - par voie cutanée:): > 2000mg/kg bw

Veuillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases -H / -EUH..

Commentaires sur les ingrédients:

Les huiles minérales dans le produit contient < extrait de DMSO 3% (IP 346).

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Inhalation:

Sortir à l'air frais, rincer la bouche avec de l'eau et moucher soigneusement le nez. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Ingestion:

Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter

Fiche de données de sécurité

LGHB 2

Remplace la date: 23/03/2021

Date de révision: 21/02/2022

Version: 2.4.0

	un médecin en cas de malaise persistant.
Contact cutané:	Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement à l'eau (de préférence avec un rince-œil) durant au moins 5 minutes. Bien ouvrir l'œil. Le cas échéant, enlever les lentilles de contact. Consulter un médecin.
En général:	En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les yeux. Entraîne une sensation de brûlure et un larmoiement. Le produit contient de petites quantités de Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium, acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium, acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium. Il peut provoquer une réaction allergique chez les gens ayant une allergie connue.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:	Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés:	Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non-inflammable mais combustible. Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé, et les gaz toxiques suivants peuvent se former : Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant ainsi qu'une combinaison de protection chimique lorsqu'un contact physique (proche) est probable. Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes:	Rester sous le vent / se tenir à distance de la source. Mettre des gants. Utiliser des lunettes de protection. Fournir une bonne ventilation.
Pour les secouristes:	En plus de ce qui précède: Le port d'une combinaison de protection répondant à la norme EN 368, type 3, est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit dispersé et le récupérer pour un recyclage éventuel, ou le collecter dans un récipient à déchets approprié.

Fiche de données de sécurité

LGHB 2

Remplace la date: 23/03/2021

Date de révision: 21/02/2022

Version: 2.4.0

Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon humide.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le produit doit être utilisé dans des locaux bien ventilés. Un accès à l'eau courante et un équipement pour le lavage des yeux doit être prévu. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stocker hors de portée des enfants. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments ou des produits équivalents. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Ne pas stocker avec: Oxydants forts. Stocker dans un endroit sec. Éviter l'exposition directe à la lumière du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle: Ne contient aucune substance exigeant une mention obligatoire.

Méthodes de mesure: Le respect des limites d'exposition professionnelle peut être vérifié à l'aide de mesures d'hygiène professionnelle.

Base légale: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (Décret no 2021-434 du 12 avril 2021 et arrêté du 3 mai 2021).

PNEC

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium, cas-no 68584-23-6				
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC aqua (eau douce)	1 mg/l			
PNEC aqua (eau de mer)	1 mg/l			
PNEC sediment (eau douce)	723500000 mg/kg dw			
PNEC sediment (eau de mer)	723500000 mg/kg dw			
PNEC soil (sol)	868700000 mg/kg dw			
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées)	100 mg/l			
Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium, cas-no 70024-69-0				
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC aqua (eau douce)	1 mg/l			
PNEC aqua (eau de mer)	1 mg/l			

Fiche de données de sécurité

LGHB 2

Remplace la date: 23/03/2021

Date de révision: 21/02/2022

Version: 2.4.0

PNEC sédiment (eau douce)	723500000 mg/kg dw			
PNEC sédiment (eau de mer)	723500000 mg/kg dw			
PNEC sol (sol)	868700000 mg/kg dw			
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées)	100 mg/l			
acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium, cas-no 61789-86-4				
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC aqua (eau douce)	1 mg/l			
PNEC aqua (eau de mer)	1 mg/l			
PNEC sédiment (eau douce)	226000000 mg/kg dw			
PNEC sédiment (eau de mer)	226000000 mg/kg dw			
PNEC sol (sol)	271000000 mg/kg dw			
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées)	1000 mg/l			

DNEL - travailleurs

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium, cas-no 68584-23-6

Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	3,33 mg/kg bw/day				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets locaux)	1,03 mg/cm²				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	11,75 mg/m³				

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium, cas-no 70024-69-0

Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	3,33 mg/kg				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets locaux)	1,03 mg/cm²				

Fiche de données de sécurité

LGHB 2

Remplace la date: 23/03/2021

Date de révision: 21/02/2022

Version: 2.4.0

Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	11,75 mg/m ³				
---	-------------------------	--	--	--	--

acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium, cas-no 61789-86-4

Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	3,33 mg/kg				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets locaux)	1,03 mg/cm ²				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	11,75 mg/m ³				

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium, cas-no 1335202-81-7

Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	1,7 mg/kg bw/day				

DNEL - ensemble de la population

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium, cas-no 68584-23-6

Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Oral DNEL (exposition par voie orale - exposition à long terme – effets systémiques)	0,8333 mg/kg bw/day				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets locaux)	0,513 mg/cm ²				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	1,667 mg/kg bw/day				

Fiche de données de sécurité

LGHB 2

Remplace la date: 23/03/2021

Date de révision: 21/02/2022

Version: 2.4.0

Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	2,9 mg/m ³				
Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium, cas-no 70024-69-0					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	1,667 mg/kg bw/day				
Oral DNEL (exposition par voie orale - exposition à long terme – effets systémiques)	0,8333 mg/kg bw/day				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets locaux)	0,513 mg/cm ²				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	2,9 mg/m ³				
acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium, cas-no 61789-86-4					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Oral DNEL (exposition par voie orale - exposition à long terme – effets systémiques)	0,8333 mg/kg				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	1,667 mg/kg				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	2,9 mg/m ³				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets locaux)	0,513 mg/cm ²				

Fiche de données de sécurité

LGHB 2

Remplace la date: 23/03/2021

Date de révision: 21/02/2022

Version: 2.4.0

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium, cas-no 1335202-81-7

Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	85 mg/kg bw/day				

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Equipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage:

Utiliser des lunettes de protection. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.

Equipement de protection individuelle, protection des mains:

Dans l'éventualité d'un contact direct avec la peau, porter des gants protecteurs: Type de matériau: Nitrile. Le temps de pénétration n'a pas encore été déterminé pour ce produit. Changer souvent de gants. Les gants doivent être en conformité avec la norme EN 374. La conformité et la durabilité d'un gant dépend de l'usage qui en est fait, notamment la fréquence et la durée du contact, l'épaisseur du matériau dans lequel est fabriqué le gant, sa fonctionnalité et sa résistance chimique. Toujours demander conseil auprès du fournisseur de gants.

Equipement de protection individuelle, protection respiratoire:

Utiliser un appareil de ventilation. Si cela n'est pas possible, utiliser un équipement de protection respiratoire. Type de filtre: A. P. La protection respiratoire doit être en conformité avec l'une des normes suivantes: EN 136/140/145.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Paramètre	Valeur/unité
Etat	Matière solide
Couleur	Marron
Odeur	Caractéristique
Solubilité	Insoluble dans: Eau.

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Seuil olfactif	Aucune donnée	
Point de fusion	Aucune donnée	
Point de congélation	Aucune donnée	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée	
Limites d'inflammabilité	Aucune donnée	
Limites d'explosion	Aucune donnée	
Point d'inflammation	Aucune donnée	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée	
Température de décomposition	Aucune donnée	
pH (solution à utiliser)	Aucune donnée	
pH (concentré)	Aucune donnée	
Viscosité cinématique	Aucune donnée	

Fiche de données de sécurité

LGHB 2

Remplace la date: 23/03/2021

Date de révision: 21/02/2022

Version: 2.4.0

Viscosité	Aucune donnée	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée	
Pression de vapeur	Aucune donnée	
Densité	0,9 g/cm ³	(20 °C)
Densité relative	0,9	
Densité de vapeur	Aucune donnée	
Densité relative (air saturé)	Aucune donnée	
Caractéristiques des particule	Aucune donnée	

9.2. Autres informations

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
-----------	--------------	-----------

Autres informations: Aucune.

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec: Oxydants forts.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Eviter l'exposition directe à la lumière du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé ou chauffé à de fortes températures, et les gaz toxiques suivants peuvent se former: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - par voie orale:

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium, cas-no 68584-23-6

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		> 5000mg/kg bw		OECD 401	

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium, cas-no 70024-69-0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		> 5000mg/kg bw		OECD 401	

acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium, cas-no 61789-86-4

Fiche de données de sécurité

LGHB 2

Remplace la date: 23/03/2021

Date de révision: 21/02/2022

Version: 2.4.0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		> 16000mg/kg bw			

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium, cas-no 1335202-81-7

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		4445 mg/kg bw			

Son ingestion peut indisposer. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par voie cutanée:

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium, cas-no 68584-23-6

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Lapin	LD50		> 4000mg/kg bw		OECD 402	

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium, cas-no 70024-69-0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Lapin	LD50		> 5000mg/kg bw		OECD 402	

acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium, cas-no 61789-86-4

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Lapin	LD50		> 4000mg/kg bw			

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium, cas-no 1335202-81-7

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		> 2000mg/kg bw		OECD 402	

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par inhalation:

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium, cas-no 68584-23-6

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LC50 (poussières/ brouillard)		> 1,9mg/l		EPA OPP 81-3	

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium, cas-no 70024-69-0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LC50 (poussières/ brouillard)	4 h	> 1,9mg/l		EPA OPP 81-3	

acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium, cas-no 61789-86-4

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LC50 (poussières/ brouillard)	4 h	> 1,9mg/l		EPA OPP 81-3	

Fiche de données de sécurité

LGHB 2

Remplace la date: 23/03/2021

Date de révision: 21/02/2022

Version: 2.4.0

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium, cas-no 68584-23-6

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Lapin		4 h	0,5		EPA OPPTS	

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium, cas-no 1335202-81-7

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Lapin		4 h	2,7		OECD 404	

Peut provoquer une irritation de la peau et des rougeurs. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium, cas-no 68584-23-6

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Lapin			0		EPA	

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium, cas-no 1335202-81-7

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Lapin			1		OECD 405	

Irritant pour les yeux. Entraîne une sensation de brûlure et un larmoiement.

Sensibilité respiratoire et cutanée

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium, cas-no 68584-23-6

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Humain				Sensibilité cutanée		

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium, cas-no 70024-69-0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Souris				Sensibilité cutanée		

acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium, cas-no 61789-86-4

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Cochon d'inde				Sensibilité cutanée		

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium, cas-no 1335202-81-7

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Cochon d'inde				Non sensibilisant		

Selon les tests réalisés, le produit doit être classé. Le produit contient de petites quantités de Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium, acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium, acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium. Il peut provoquer une réaction allergique chez les gens ayant une allergie connue.

Fiche de données de sécurité

LGHB 2

Remplace la date: 23/03/2021

Date de révision: 21/02/2022

Version: 2.4.0

Mutagénicité sur les cellules germinales

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium, cas-no 68584-23-6

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Bactérie	In vitro			Sans indication.	OECD 471	

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Propriétés cancérogènes: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium, cas-no 68584-23-6

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	Oral.			Sans indication.		

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition STOT unique: L'inhalation des poussières peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition STOT répétée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien: Aucun connu.

Autres effets toxicologiques: Aucun connu.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1. Toxicité

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium, cas-no 68584-23-6

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Algues	Pseudokirchneriella subcapitata		72hEC10	> 1000mg/l		OECD 201	
Algues	Pseudokirchneriella subcapitata		72hEL50	> 1000mg/l		OECD 201	
Crustacés	Daphnia magna		48hCE50	> 1000mg/l		OECD 202	
Poisson	Cyprinodon variegatus		96hCL50	> 1000mg/l		OECD 203	

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium, cas-no 70024-69-0

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
-----------	---------	--------------------	--------------	--------	------------	-----------------	--------

Fiche de données de sécurité

LGHB 2

Remplace la date: 23/03/2021

Date de révision: 21/02/2022

Version: 2.4.0

Algues	Pseudokirchneriella subcapitata		72hEC10	> 1000mg/l		OECD 201	
Algues	Pseudokirchneriella subcapitata		72hCE50	> 1000mg/l		OECD 201	
Crustacés	Daphnia magna		48hCE50	> 1000mg/l		OECD 202	
Poisson	Cyprinodon variegatus		96hCL50	> 1000mg/l		OECD 203	

acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium, cas-no 61789-86-4

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Algues	Pseudokirchneriella subcapitata		72hEC10	> 1000mg/l		OECD 201	
Algues	Pseudokirchneriella subcapitata		72hCE50	> 1000mg/l		OECD 201	
Crustacés	Daphnia magna		48hCE50	> 1000mg/l		OECD 202	
Poisson	Cyprinodon variegatus		96hCL50	> 1000mg/l		OECD 203	

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium, cas-no 1335202-81-7

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Algues	Pseudokirchneriella subcapitata		72hCE50	29 mg/l		OECD 201	
Algues	Pseudokirchneriella subcapitata		72hNOEC	0,5 mg/l		OECD 201	
Crustacés	Daphnia magna		48hCE50	2,9 mg/l		OECD 202	
Poisson	Lepomis macrochirus		96hCL50	1,67 mg/l		STDMETH, ASTM, USEPA	
Crustacés	Daphnia magna		21dNOEC	1,18 mg/l			

Le produit contient de petites quantités de substances dangereuses pour l'environnement. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium, cas-no 68584-23-6

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
	Boues activées	28 d		0%		OECD 301 D	

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium, cas-no 70024-69-0

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
	Boues activées	28 d		0 %		OECD 301 D	

Fiche de données de sécurité

LGHB 2

Remplace la date: 23/03/2021

Date de révision: 21/02/2022

Version: 2.4.0

acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium, cas-no 61789-86-4

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
	Boues activées	28 d		0%		OECD 301 D	

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium, cas-no 1335202-81-7

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
	Boues activées	28 d		> 90%		OECD 301 B	

Le produit contient au moins une substance facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium, cas-no 68584-23-6

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
			Log Kow	22			

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium, cas-no 1335202-81-7

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
			Log Kow	2,9			

Le produit contient au moins une substance qui possède un faible potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

N'est pas supposé mobile dans les sols. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun connu.

12.7. Autres effets néfastes

Les produits à base de pétrole peuvent provoquer une pollution des sols et des eaux.

Classification selon la directive de l'eau allemande (WGK): 2

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface. Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il ne répond pas aux critères de déchet dangereux (Dir. 2008/98/CE). L'élimination doit se faire conformément à la réglementation locale, régionale et nationale. Il est possible que la réglementation locale soit plus stricte que les exigences régionales ou nationales. Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable. L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets.

Catégorie de déchet: Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 12 01 12* déchets de cires et graisses

Fiche de données de sécurité

LGHB 2

Remplace la date: 23/03/2021

Date de révision: 21/02/2022

Version: 2.4.0

Absorbant/chiffon contaminé par le produit : Code CED: 15 02 03 absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection autres que ceux visés à la rubrique 15 02 02

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: Ne s'applique pas. **14.4. Groupe d'emballage:** Ne s'applique pas.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Ne s'applique pas. **14.5. Dangers pour l'environnement:** Ne s'applique pas.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Ne s'applique pas.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Ne s'applique pas.

Autres informations: Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions spéciales: Tableau maladie professionnelle n°36.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

No d'enregistrement REACH	Nom de la substance
01-2119488992-18	acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium
01-2119492616-28	Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium
01-2119492627-25	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium
01-2119560592-37	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
2.4.0	21/02/2022	Bureau Veritas HSE/ SRU	1-12, 15-16

Abréviations: PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative
STOT: Specific Target Organ Toxicity
DNEL: Derived No Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa

Fiche de données de sécurité

LGHB 2

Remplace la date: 23/03/2021

Date de révision: 21/02/2022

Version: 2.4.0

dernière version.

Conseils de formation: Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Méthode de classification: Calcul basé sur les dangers de composants connus.
Données d'essai.

Liste des déclarations H pertinentes

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste des déclarations EUH pertinentes

EUH208 Contient Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium, acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium, acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium. Peut produire une réaction allergique.

Langue du document: FR